

Le CÉLAT a attribué la Médaille Luc-Lacourcière 2009 à

AUGER, Réginald, LE ROUX, Yannick, Cazelles, Nathalie pour leur livre, *Les Jésuites et l'esclavage Loyola : L'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*.

Félicitations aux heureux lauréats pour cet ouvrage qui nous invite à découvrir un site emblématique de l'esclavage en Amérique.

Le jury de la Médaille Luc-Lacourcière s'est penché sur six ouvrages envoyés par plusieurs maisons d'édition du Québec et publiés dans le courant des années 2009 et 2010. Rappelons que la Médaille Luc-Lacourcière, décernée par le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) souligne, tous les deux ans depuis 1978, l'excellence d'un ouvrage d'ethnologie publié en langue française en Amérique du Nord. La remise de la médaille a eu lieu au CÉLAT, Salle 5172, Pavillon De Koninck, Université Laval, à Québec, le mercredi 12 octobre 2011, à 17h30, dans le cadre du lancement collectif de plusieurs ouvrages de membres du CÉLAT.

Les membres du jury de la médaille Luc-Lacourcière ont récompensé cette année le travail de trois chercheurs en archéologie, Réginald Auger, professeur d'archéologie à l'Université Laval, Yannick Le Roux, professeur d'histoire de l'art au Lycée Félix-Éboué (Guyane Française) et Nathalie Cazelles, doctorante en archéologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France) pour leur livre *Les Jésuites et l'esclavage Loyola : L'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*, publié aux Presses de l'Université du Québec, en 2009.

Ce livre se distingue tant par le sujet de recherche que par la méthodologie et l'analyse qui permettent une interprétation dynamique du lieu et de la vie sur ce site emblématique de l'esclavage en Amérique. À travers la lecture de cet ouvrage, on ressent tout le travail d'équipe qui a été fourni et la volonté de médiation des données archéologiques à un public plus large. Toutes les illustrations apportent un complément d'une grande richesse à l'analyse et permettent au lecteur de visualiser le travail de fouille accompli.